



Conseil départemental - Cantal

Dernière modification le 31 mai 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Contactez-nous

Tél : [04 71 46 20 20](tel:0471462020) (tel:0471462020)

Fax : [04 71 46 21 42](tel:0471462142) (tel:0471462142)

Site web : <http://www.cantal.fr> (<http://www.cantal.fr>)

- > [Formulaire de contact](https://www.cantal.fr/contact-3/) (<https://www.cantal.fr/contact-3/>)



Leaflet (<http://leafletjs.com>) | © Les contributeurs OpenStreetMap (<http://openstreetmap.org>) - géocodage IGN (<https://www.geoportail.gouv.fr/>)

Adresse

28 avenue Gambetta
15000 Aurillac

Horaires d'ouverture

Du Lundi au Jeudi : de 08h30 à 12h00 de 13h30 à 17h30

Fermeture à 16h30 les veilles de jours fériés.

Le Vendredi : de 08h30 à 12h00 de 13h30 à 16h30

Adresse postale

Hôtel du département
28 avenue Gambetta
15015 Aurillac Cedex

Missions

Le Conseil départemental, assemblée électorale qui administre le département, rassemble les conseillers départementaux, élus par circonscription (canton) au suffrage universel direct pour six ans dans le cadre d'un scrutin majoritaire binominal (un homme et une femme obligatoirement) à deux tours. Les principales compétences du Conseil départemental sont l'action sociale (protection de l'enfance, Revenu social de solidarité RSA), la voirie, l'éducation (gestion des collèges), la culture, le développement local, le logement, le tourisme, le financement des SDIS (sapeurs-pompiers), etc.

Responsable(s)

- **Président**
Bruno FAURE
- **Directeur général des services (DGS)**
Jean-Claude ETIENNE
Téléphone : 04 71 46 21 05
- **Directeur général adjoint Solidarité départementale**
Daniel BOUZAT

- **Directeur général adjoint Déplacements et infrastructures**
Philippe FABREGUE
- **Directrice générale adjointe Ressources**
Géraldine MARLENE
- **Directeur général adjoint Attractivité et développement du territoire**
Fabien MEDZIANOWSKI
- **Médiatrice départementale**
Chantal CONDAMINE